

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	9
PARIS :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10
Chez tous les Libraires :	
A PARIS, Chez DONGRE et DULIER, Place de la Bourse, 33; A EWIG, Rue Fiechter, 2.	

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

DE ABONNEMENT

A PARIS, Chez M. DAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

26 Octobre 1878.

Élections Sénatoriales de Maine-et-Loire.

CANDIDATS du COMITÉ CONSERVATEUR

Général Marquis D'ANDIGNÉ,
Achille JOUBERT,
Baron LE GUAY,
Sénateurs sortants.

Chronique générale.

Il ressort des nouvelles données par les feuilles républicaines, que la majorité de la Chambre est dans l'intention d'inaugurer la reprise des travaux parlementaires par la vérification des pouvoirs.

Le vote du budget serait ainsi retardé, et le Sénat se trouverait ainsi dans la nécessité d'examiner les questions financières à la hâte, si même on n'était obligé, cette année encore, de recourir au système des douzièmes provisoires.

Cette tactique des gauches peut être habile, mais elle est absolument immorale, car elle subordonne aux mesquins calculs et aux malsaines passions révolutionnaires les intérêts les plus graves du pays.

La commission d'enquête électorale s'est réunie avant-hier, au Palais-Bourbon, sous la présidence de M. Albert Grévy; elle a établi l'état de ses travaux.

La Chambre a encore à statuer sur 13 élections; il en est 5 qui n'ont pas été renvoyées à la commission; celle-ci a, au contraire, à faire un rapport sur les 8 suivantes :

Election Paul de Cassagnac. Le rapport a été déposé sur le bureau de la Chambre dans

la dernière session et publié au Journal officiel.

Election La Rochejaquelein. — Le rapport, fait par M. Lecherbonnier, peut être déposé sur-le-champ.

Election de Bourgoing. — M. Henri Brisson a lu son rapport à la commission; mais celle-ci doit entendre le député de Cosne.

Election de Fourtoul. — Le rapport de M. Floquet est prêt, sauf audition de M. de Fourtoul par la commission.

Restent MM. Reille, de Mun, Decazes et Gavini, sur l'élection desquels le rapport doit être fait par MM. Jozon, Allain-Targé, Albert Joly et Laisant.

En dehors de ces rapports électoraux proprement dits, plusieurs sous-délégations ont déposé des rapports politiques sur les enquêtes faites dans certaines régions.

Deux membres du cabinet sont aujourd'hui complètement acquis au projet de retour des Chambres à Paris. Un grand nombre de députés sont tout prêts à seconder les efforts qui ont déjà été faits, mais qui ont échoué, pour mener le projet à bien. M. Gambetta l'appuie également de toute son influence, mais il a déclaré qu'il ne fallait rien entreprendre avant les élections sénatoriales.

Il se forme, depuis peu, un parti de la réélection du Maréchal en 1880, et qui compte parmi ses membres les plus hautes notabilités du Sénat et de la Chambre des députés.

Voici le texte officiel de la circulaire de M. de Marcère aux préfets, relativement aux poursuites contre les condamnés contumax de la Commune, texte qui diffère en des points essentiels de celui qui a été donné par les journaux :

« Après avoir conféré avec M. le ministre de la justice, je vous prie de donner les

instructions nécessaires, pour que les agents porteurs de mandats d'amener décernés contre les condamnés contumax pour faits relatifs à la Commune, n'exécutent leurs mandats qu'après que vous m'en aurez référé. »

On annonce que, par suite de la suspension des poursuites contre les contumaces, MM. Ranc et Melvil-Bloncourt se disposent à rentrer en France.

La commission du budget, qui a déjà entendu le rapport de M. Thomson sur le budget de l'Algérie, a dû recevoir hier les explications de M. Bardoux sur le budget de l'instruction publique.

Le ministre demandait 4 millions de crédits nouveaux, en augmentation sur le budget de 1878. La commission ne lui en accorde que deux. M. Bardoux veut insister pour avoir la totalité des 4 millions.

Tel quel, le budget de l'instruction publique préparé par la commission s'élève au chiffre de 57,500,000 francs, tandis que pour 1878 ce chiffre n'était que de 55 millions (chiffres ronds).

Nous extrayons d'un article du Soleil les judicieuses réflexions ci-après, à propos des élections sénatoriales :

« La gauche est une. Elle obéit tout entière au mot d'ordre que lui donne M. Gambetta.

« Or, M. Gambetta est radical. Donc, le jour où il aurait pour point d'appui, pour centre d'action, la majorité du Sénat et la majorité de la Chambre, le règne du radicalisme sera arrivé.

« M. Gambetta, il est vrai, est opportuniste. Mais qu'est-ce que l'opportunisme? C'est l'art de se plier aux nécessités du moment, sans rien abdiquer de ses idées, de ses plans, de ses désirs, de ses espérances,

c'est les ajourner devant les difficultés momentanées, ce n'est pas y renoncer.

« La résistance certaine de la majorité du Sénat seule a fait, jusqu'à ce jour, l'opportunisme de M. Gambetta.

« Si cet obstacle disparaît, l'opportunisme changera de tactique, comme il changera d'intérêt. M. Gambetta n'aura plus à compter qu'avec l'extrême gauche et c'est à elle seule alors qu'il aura des concessions à faire. Ces concessions, il les lui marchandera peut-être, mais il ne pourra les lui refuser toutes, et il sera forcé de lui accorder assez pour que la politique des gauches soit profondément modifiée dans le sens du radicalisme. »

Il y avait environ deux cent cinquante décorations à distribuer aux exposants, et on assure que le nombre des demandes s'élevait... Devinez. Je vous le donne en cent, et plus; — vous n'y viendriez jamais. Eh bien, il s'élevait à douze mille! Ces hochets de la vanité, que les républicains méprisaient tant jadis, il paraît qu'on les apprécie encore assez sous leur gouvernement.

On écrit de Tours : « M. l'abbé Dénéchaud, vicaire général de Tours, est nommé évêque de Tulle, en remplacement de M^{sr} Berteaud, démissionnaire. Les catholiques peuvent se réjouir de ce choix, car ce prêtre distingué se recommande par la rectitude et la solidité de sa doctrine. »

Les informations du correspondant de Tours paraissent exacts. M. l'abbé Dénéchaud est âgé de 46 ans.

L'Ordre annonce que M. Jalasson, procureur de la République à Sancerre, envoyé en disgrâce à Espalion, a refusé d'accepter son déplacement. Il a envoyé une lettre à M. Dufaure pour lui faire connaître le motif de son refus.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA PUPILLE DE SALOMON

PAR M^{lle} MARTHE LACHÈSE

(CAMILLE DE GÉRANS)

(Suite.)

— Eh bien ! Christine, eh bien ! que dites-vous de ceci ? répétait Alice, le lendemain, à M^{lle} de Kemper.

La jeune fille pencha la tête et des larmes roulerent sur ses joues.

— Christine, vous si forte devant l'épreuve, allez-vous donc vous trouver faible devant le bonheur ? Christine pleurait toujours.

— Mais répondez-moi donc enfin, votre silence m'effraie.

M^{lle} de Kemper se jeta dans les bras que lui tendait Alice et dit :

— Je ne puis rendre ce qui se passe en moi. C'est comme si quelque chose de lumineux s'ouvrait dans ma vie.

Et, appuyant son front sur l'épaule de son amie, elle ajouta lentement :

— Oui, je suis heureuse.

Quand la première effusion fut passée :

— Walter va hâter la célébration de votre mariage, dit M^{lle} Montferrier.

— N'allons pas si vite, répondit Christine. Ne dépendant que de moi-même, je puis engager ma parole à lord Clayton, c'est vrai. Mais vous comprenez, chère amie, de quel respect, de quelle affection je dois entourer, dans cette circonstance, celui qui m'a servi de protecteur. Dans ce moment, de grands ménagements me sont imposés à son égard. Les crises qui l'acablent pendant des heures entières se renouvellent plus fréquemment. Il est d'une extrême faiblesse et M. Renaud a défendu de laisser venir jusqu'à lui aucune émotion, fût-elle même joyeuse. Je n'oserais pas lui parler la première d'un changement dans notre existence. Ou il le verrait près de s'accomplir et pourrait être vivement impressionné; ou il le croirait, au contraire, éloigné, difficile à obtenir avec mon absence complète de fortune, désiré par moi cependant : alors il s'inquiéterait de l'avenir. Parlez-lui, vous,

chère Madame, comme s'il s'agissait d'une simple idée de votre sollicitude pour moi. Lorsqu'il sera préparé à me voir contracter un mariage, soyez sûr qu'il se réjouira d'apprendre que lord Clayton recherche ma main. Car, après moi et vous, je crois que, sur la terre, il n'aime personne plus vivement. Mais, commençons par des ouvertures très-vagues. Lord Walter me permettra bien d'agir avec la prudence que commande la nécessité.

— Vous faites sagement, peut-être, dit Alice. Les natures tendres et délicates peuvent être ébranlées par un mot. Il faut avoir avec elles les ménagements qu'elles réclament. Je me rendrai demain matin chez votre tuteur, et, dans la journée, vous trouverez ici lord Clayton.

Ainsi fut-il fait. Quand Alice pénétra chez l'artiste qu'elle n'avait pas vu depuis un peu de temps, elle fut frappée de sa pâleur et de la langueur qui se devinaient sous son sourire.

— Christine a raison, pensa-t-elle.

— Eh bien ! cher monsieur Salomon, je viens savoir de vos nouvelles. Je passais rue de Briord, aurais-je vraiment pu le faire sans m'arrêter un moment chez mes vieux amis ?

— Toujours la même, gracieuse et bonne ! Quel plaisir de vous voir ! Ah ! si mes travaux n'étaient pas si absorbants, je frapperais moi-même plus souvent à votre porte. Ce n'est point oublié, croyez-le...

— Je le sais. Ne reçois-je pas, chaque jour, tous vos messages affectueux ?

— Par ma Christine ! Que Dieu soit loué ! Il a ménagé chez vous à ma pauvre enfant des joies, des douceurs qui doivent la dédommager un peu des tristesses croissantes de notre maison. Je ne puis me consoler de l'affliger par les misères qui m'envahissent ni de l'obliger à prendre pour moi tant de soins.

— Christine est heureuse de soulager un peu les souffrances qui vous sont maintenant imposées, et moi, je me félicite de trouver en elle une sœur par l'affection. Que de fois, en la voyant si entendue à toutes choses, si sympathique, si digne d'être aimée, je me suis dit qu'elle ferait une jeune femme charmante, une mère de famille accomplie...

— Ah bah ! dit Salomon, marier Christine !...

— Elle a vingt et un ans depuis la Notre-Dame d'août. Quand je me suis mariée, cher Monsieur, je n'en avais que dix-neuf.

— Mais c'est que vous avez raison. Voyez pourtant comment on s'endort dans la monotonie de la vie ! Chaque jour revenait, je le prenais comme celui de la veille et dans l'attente tranquille de celui du lendemain. Et je ne songeais pas que le temps pouvait être arrivé de chercher à établir ma chère fille. Ma chère fille ! reprit-il d'une voix tremblante. Mais, si un jour elle se marie, notre appartement sera bien petit, je crois ?

